

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, nous avons le plaisir de vous communiquer le rapport d'activité de la communauté de communes Isle et Crempse en Périgord.

Comme les textes le stipulent, il vous appartient d'en donner communication à votre conseil municipal en séance publique.

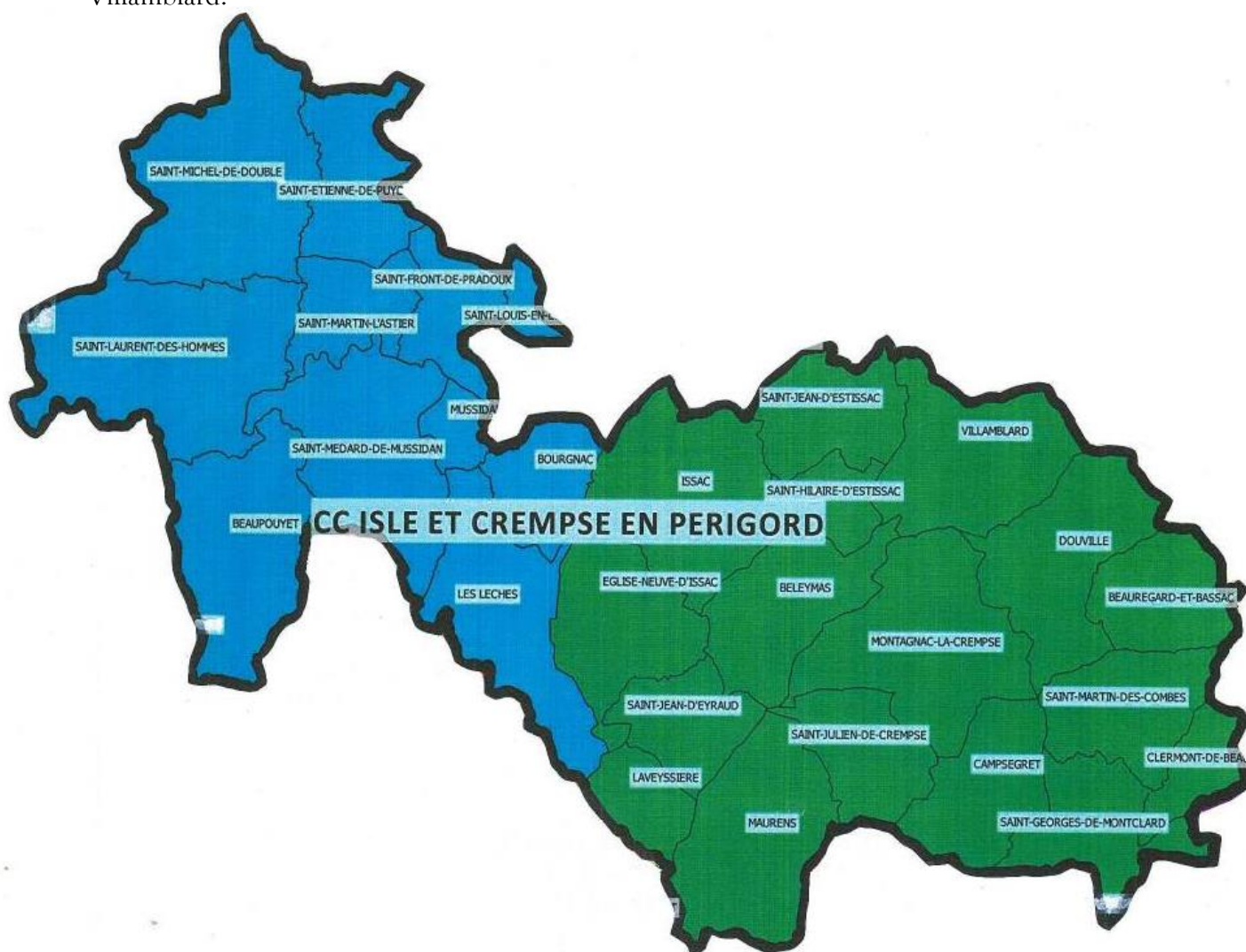
Les délégués de votre commune se tiennent à votre disposition pour exposer l'activité de notre structure intercommunale.

Bonne lecture.

Marie Rose VEYSSIERE
Présidente

PRESENTATION

Née de la fusion de la Communauté du Communes du Mussidanais en Périgord et de la Communauté de Communes du Pays de Villamblard, les élus se sont donnés les moyens d'agir ensemble en constituant le 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord (CCICP) qui compte vingt-cinq communes : Beaupouyet, Beauregard et Bassac, Beleymas, Bourgnac, Campsegret, Clermont de Beauregard, Douville, Eglise Neuve d'Issac, Eyraud Crempse Maurens, Issac, Les Lèches, Montagnac la Crempse, Mussidan, Saint-Etienne-de-Puycorbier, Saint-Front-de-Pradoux, Saint-Georges-de-Montclar, Saint-Hilaire-d'Estissac, Saint-Jean-d'Estissac, Saint-Laurent-des-Hommes, Saint-Louis-En-l'Isle, Saint-Martin-des-Combes, Saint-Martin-l'Astier, Saint-Médard-de-Mussidan, Saint-Michel-de-Double, Villamblard.



La CCICP regroupe 14 625 habitants répartis inégalement sur les 25 communes membres.

La Communauté est administrée par un Conseil Communautaire composé de 44 délégués.

Liste des délégués en 2024 :

Prénom	NOM	COMMUNE
Jean-Luc	GROSS	BEAUPOUYET
Flore	BOYER	BEAUREGARD ET BASSAC
José	RUIZ	BELEYMAS
Robert	AYMARD	BOURGNAC
Jean-Marie	GELLE	CAMPSEGRET
Laurette	CHINOUILH	CLERMONT DE BEAUREGARD
Arnaud	JUNCKER	DOUVILLE
Jean-Pierre	DEFFREIX	EGLISE NEUVE D'ISSAC
Jean-Pierre	DELAGE	EYRAUD CREMPSE MAURENS
Alain	OLLIVIER	EYRAUD CREMPSE MAURENS
Sabine	PETIT	EYRAUD CREMPSE MAURENS
Denise	WYSS	EYRAUD CREMPSE MAURENS
Jean-Claude	LOPEZ	ISSAC
Odette	CHAIGNEAU	LES LECHES
Jean-Claude	PREVOT	MONTAGNAC LA CREMPSE
Marie-Paule	BARROT	MUSSIDAN
Michel	BESOLI	MUSSIDAN
Gilles	DENESLE	MUSSIDAN
Liliane	ESCAT	MUSSIDAN
Marie-Laure	LE PONNER	MUSSIDAN
François	LOTTERIE	MUSSIDAN
Stéphane	TRIQUART	MUSSIDAN
Agnès	VILLENEUVE	MUSSIDAN
Dominique	DEGEIX	ST ETIENNE DE PUYCORBIER
Pierre-André	CROUZILLE	ST FRONT DE PRADOUX
Alain	LACOMBE	ST FRONT DE PRADOUX
Lise	RAVENEAU	ST FRONT DE PRADOUX

Prénom	NOM	COMMUNE
Franck	PINON	ST GEORGES DE MONTCLARD
Jean-Claude	DAREAU	ST HILAIRE D'ESTISSAC
Marie-Rose	VEYSSIERE	ST JEAN D'ESTISSAC
Michel	DONNETTE	ST LAURENT DES HOMMES
Ayglène	OLLIVIER	ST LAURENT DES HOMMES
Jean-Paul	SIGURET	ST LAURENT DES HOMMES
Jean-Luc	MASSIAS	ST LOUIS EN L'ISLE
François	RITLEWSKI	ST MARTIN DES COMBES
Jean-Luc	TOMSKI	ST MARTIN L'ASTIER
Frédéric	BIALE	ST MEDARD DE MUSSIDAN
Ghislaine	COUZON	ST MEDARD DE MUSSIDAN
Fabienne	DELORT	ST MEDARD DE MUSSIDAN
Michel	FLORENTY	ST MEDARD DE MUSSIDAN
Jean-François	MALARD	ST MEDARD DE MUSSIDAN
Serge	DURANT	ST MICHEL DE DOUBLE
Jean-Luc	ALARY	VILLAMBLARD
Didier	MARCHAND	VILLAMBLARD

L'année 2024 a été consacrée à la préparation et réalisation de très nombreux projets :

- ✓ Le suivi des travaux dans 10 écoles (Beaupouyet, Beauregard-et-Bassac, Campsegret, Les Lèches, Maurens, Saint-Front-de-Pradoux, Saint-Georges-de-Montclard, Saint-Laurent-des-Hommes, Saint-Louis-en-l'Isle, Saint-Michel-de-Double.)
- ✓ Les travaux dans 2 écoles (Montagnac la Crempse et Douville)
- ✓ Les nombreux ateliers de lancement de l'élaboration du PLUi-H
- ✓ L'exercice FEU lié plan intercommunal de sauvegarde à Maurens

Les décisions ont été consensuelles, tout comme l'harmonisation des statuts de la nouvelle communauté de communes lors de la fusion en 2017.

Le Conseil Communautaire a élu en son sein un bureau communautaire comprenant la Présidente Marie-Rose VEYSSIERE et huit vice-présidents.

Les vice-présidences :

Stéphane	TRIQUART	Chargé des finances, du personnel et des services publics
Alain	OLLIVIER	Chargé des bâtiments scolaires et de la communication
Ghislaine	COUZON	Chargée de la petite enfance, jeunesse et seniors
Jean-Luc	ALARY	Chargé de l'urbanisme, SCoT, logements et aires d'accueil des gens du voyage et de la formation des élus
Jean-Luc	GROSS	Chargé de la voirie et de l'accessibilité
Jean-Claude	LOPEZ	Chargé du tourisme et de la culture
Flore	BOYER	Chargée de l'économie, de l'agriculture, de la forêt et de la rivière
Michel	DONNETTE	Chargé du développement durable, de l'assainissement et des ordures ménagères

Intitulé	Nb de réunions
Commission finances	2
Commission bâtiments scolaires	2
Commission communication	0
Commission petite enfance, jeunesse, seniors	1
Commission urbanisme, SCoT, logements	2
Commission voirie et accessibilité	0
Commission tourisme/culture	2
Commission économie et agriculture	2
Commission développement durable, assainissement et	2
Commission formation des élus	1
Bureau	2
Conseil Communautaire	9
Conseil communautaire en visio	1
Conférences des Maires	2
Conférences intercommunale des Maires	1
CIID	0
CLECT	0

Les statuts communautaires :

La Communauté de Communes a pour objet le développement et la solidarité des communes. Par conséquent, la CCICP a adopté des compétences décrites dans ses statuts. Les communes membres ont chacune participé en 2017 à l'élaboration des statuts de la Communauté et les ont approuvés.

La Communauté exerce **cinq compétences obligatoires**. Il s'agit du développement économique et touristique, de l'aménagement de l'espace communautaire, de l'aménagement d'aires d'accueil pour les gens du voyage, de la collecte et du traitement des déchets ménagers et de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

En 2023, les statuts et annexes ont été remodelés suite à la demande de la Préfecture :

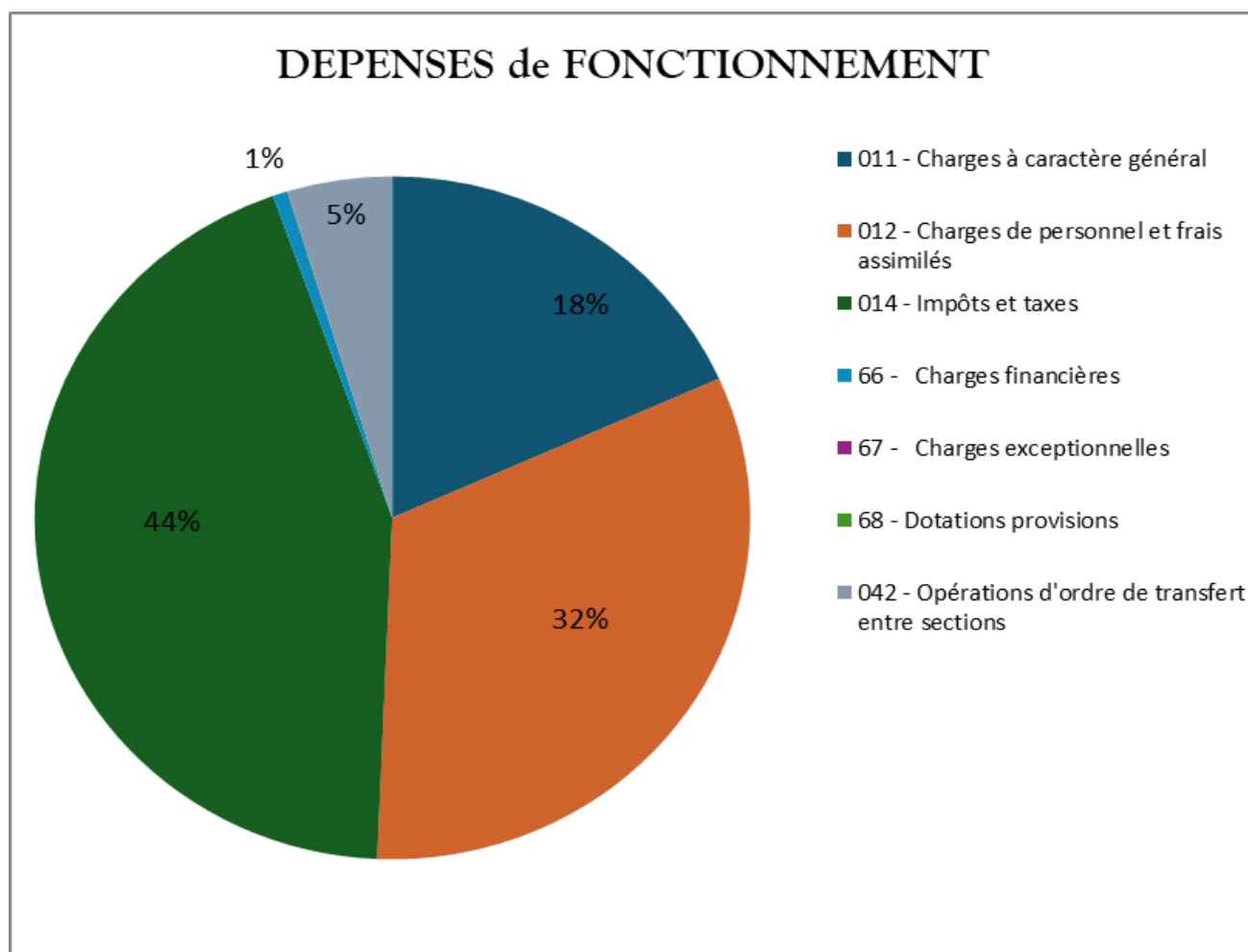
- 1) Modification de l'ordre des compétences et suit l'ordre établi dans l'article L.5214-16 du code général des collectivités territoriales Compétences supplémentaires relevant du II de l'article L. 5214 du CGCT) (= anciennes compétences optionnelles de la CCICP)
- 2) Autres compétences supplémentaires (= anciennes compétences facultatives de la CCICP)
- 3) Retrait du point 8 relatif à la politique de la ville (prévention de la délinquance) ;

La Communauté possède des **compétences** telles que la voirie d'intérêt communautaire (en 2022 la majeure partie de la voirie a été restituée aux communes membres, seule subsistent la véloroute et la voirie de la ZAE des Lèches), la politique du logement social d'intérêt communautaire, la protection et la mise en valeur de l'environnement, les maisons de services au public d'intérêt communautaire, les équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire, les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (musée), l'action sociale d'intérêt communautaire (enfance, jeunesse, seniors) et la Défense des Forêts Contre les Incendies et desserte forestière (DFCI).

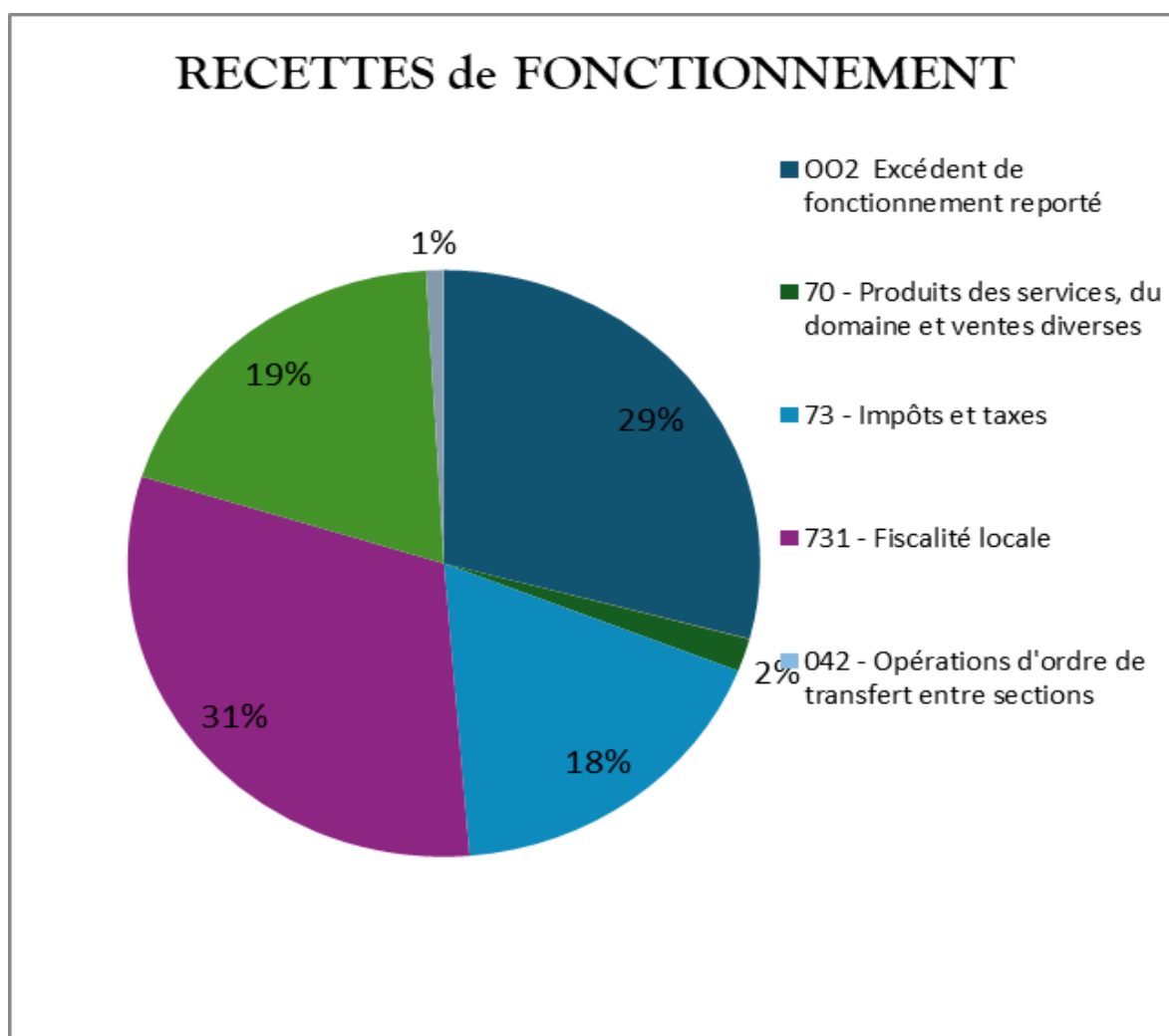
Enfin, la Communauté possède d'autres compétences telles que l'assainissement non collectif, l'aménagement numérique, les maisons de santé pluridisciplinaires, les actions en faveur de la culture et du sport dans le cadre de la convention départementale.

Le budget de la Communauté de Communes s'équilibre ainsi à fin 2024 :

DEPENSES	
Chapitre	CA 2024
011 - Charges à caractère général	557 942,56
012 - Charges de personnel et frais assimilés	984 672,05
014 - Impôts et taxes	1 336 744,22
66 - Charges financières	20 361,74
67 - Charges exceptionnelles	154,00
68 - Dotations provisions	408,32
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	143 897,18
TOTAL	3 966 068,35



RECETTES	
Chapitre	CA 2024
002 Excédent de fonctionnement reporté	1 909 637,36
013 - Atténuations de charges	1 571,91
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	118 625,16
73 - Impôts et taxes	1 162 422,00
74 - Dotations, subventions et participations	1 264 466,73
76 - Produits financiers	0,00
77 - Produits exceptionnels	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 175,00
TOTAL	4 516 474,25



Indemnités de fonction des élus

Conformément à l'article L.5211-12 du code général des collectivités territoriales, les EPCI doivent établir une présentation de l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus qui siègent au Conseil communautaire. Les montants doivent être exprimés en euros, en brut, par élu et par fonction en 2024 :

Prénom	Nom	Fonction	Indemnité Brute mensuelle
Marie-Rose	VEYSSIERE	Présidente	1 068,73 €
Stéphane	TRIQUART	Vice-président, chargé des finances, du personnel et des services publics	493,26 €
Alain	OLLIVIER	Vice-président, chargé des bâtiments scolaires et de la communication	493,26 €
Ghislaine	COUZON	Vice-présidente, chargée de la petite enfance, jeunesse et seniors	493,26 €
Jean-Luc	ALARY	Vice-Président, chargé de l'urbanisme, SCoT, logements et aires d'accueil des gens du voyage	493,26 €
Jean-Luc	GROSS	Vice-président, chargé de la voirie et de l'accessibilité	493,26 €
Jean-Claude	LOPEZ	Vice-président, chargé du tourisme et de la culture	493,26 €
Flore	BOYER	Vice-présidente, chargée de l'économie, de l'agriculture, de la forêt et de la rivière	493,26 €
Michel	DONNETTE	Vice-président, chargé du développement durable, de l'assainissement et des ordures ménagères	493,26 €

La Communauté de Communes emploie des agents titulaires de la fonction publique territoriale et des agents contractuels. Le tableau des emplois est ainsi fixé au 31/12/2024 :

EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES	ETP	Effectif budgétaire	Effectif Pourvu	Fonctions
Filière administrative :				
Attaché principal territorial	1	1	1	Directrice Générale des Services
Filière administrative :				
Responsable office de tourisme	1	1	1	Responsable office de tourisme

Nature de l'emploi	Tps travail	Catégorie	EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES
			Filière administrative :
Chargé de mission développement durable et PVD	plein	B	Rédacteur principal 1ère classe
Secrétaire comptable	plein	B	Rédacteur
Secrétaire comptable	plein	C	Adjoint administratif principal 1ère classe
Chargé de communication	plein	C	Adjoint administratif
			Filière médico- sociale :
Directrice crèche	plein	A	Infirmière en soins généraux hors classe
Educatrice de jeunes enfants	plein	A	Educatrice de jeunes enfants
Auxi crèche	plein	B	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
			Filière animation :
Responsable RPE	plein	C	Adjoint territorial d'animation
Agent d'accueil office de tourisme	plein	C	Adjoint territorial d'animation
			Filière culturelle
Responsable musée	plein	B	Assistant de conservation principal 2ème classe
			Filière technique :
Agent technique	plein	B	Technicien principal 2ème classe
Agent crèche	plein	C	Agent de maîtrise
Agents crèche	3 plein	C	Adjoint technique principal 1ère classe
Agent crèche	plein	C	Adjoint technique principal 2ème classe
Agent polyvalent musée	plein	C	Adjoint technique principal 2ème classe
Agents crèche	2 plein	C	Adjoint technique

A France Services nous accueillons depuis 2022 un contrat PEC chaque année.

A compter d'octobre 2023, une **apprentie en MASTER urbanisme paysage évaluation environnementale et projet de territoire** a rejoint les effectifs pour 2 ans, elle a travaillé sur le dossier de définition des ZAEnR et la préparation du lancement du PLUi-H en 2024.

Nous avons accueilli un **stagiaire en MASTER 1 en Géographie, Aménagement, Environnement et Développement** à l'université de Pau et des Pays de l'Adour : il a permis de lancer l'aide à l'achat de vélo électriques sur notre territoire et a contribué à notre observatoire du foncier (vacance de locaux etc.).

Un stagiaire en **Master 2 en cartographie/géomatique** (spécialité Cartographie des Espaces à Risque) de l'Université de Nantes a permis à Beauregard et Bassac, Bourgnac, Douville, Eglise Neuve d'Issac, St Hilaire d'Estissac, St Jean d'Estissac, St Laurent des Hommes et St Martin des Combes de recenser les chemins ruraux sur leur commune.

Une **stagiaire en MASTER 1 Gestion des territoires et développement local Espaces ruraux** de l'Université Paul-Valéry de Montpellier a été accueillie au musée afin de créer du contenu pour l'application DORIE (conseil départemental) disponible sur nos sentiers Nature et faciliter les missions 2024 du musée.

Avec la création du stage de seconde, nous avons accueilli OWEN du lycée de Ribérac qui nous a aidé pour les ateliers de FESTI'FAMILLES.

Les agents ont accès aux services du CNAS, ils bénéficient du régime indemnitaire : le RIFSEEP pour la plupart, le versement d'une prime de fonctions, de sujétions, d'expertise et d'engagement professionnel ainsi qu'une prime de service et d'une prime forfaitaire pour les agents ne relevant pas encore du RIFSEEP.

En 2024, les élus ont permis aux agents de bénéficier de la **Prime pouvoir d'achat**.

Le décret n°2020-569 du 13 mai 2020 permet à l'employeur territorial de mettre en place jusqu'au 31 décembre 2026, un dispositif dérogatoire d'accès par la voie du détachement à un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure, en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Dordogne a proposé de mettre en œuvre cette procédure pour le compte de la CCICP. Les élus en Conseil communautaire du 3 novembre 2022 ont validé la mise en place de ce dispositif au bénéfice des agents en situation de handicap.

Les activités 2024 par compétence

L'aménagement de l'espace communautaire

Le périmètre du SCoT a été défini en 2014 à l'échelle de la vallée de l'Isle incluant :

- Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux ;
- Communauté de communes Isle, Vern, Salembre ;
- Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord ;
- Communauté de communes Isle, Double, Landais.

La modification simplifiée n°1 du SCoT vise à modifier les objectifs de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) et de l'artificialisation des sols dans le respect de la Loi Climat et Résilience du 22 août 2021. Des réunions publiques ont lieu début 2025.

Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) Vallée de l'Isle - Ribéracois

Le périmètre du CRTE :

- La Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord ;
- La Communauté de communes Isle Vern Salembre ;
- La Communauté de communes Isle Double Landais ;
- La Communauté de communes du Pays de Saint-Aulaye ;
- La Communauté de communes Périgord Ribéracois.

Les éléments contractuels ont été rédigés en 2021 et le 24 novembre 2021 le CRTE a été signé avec les services de l'Etat, les EPCI et le Pays de l'Isle en Périgord coordonne.

La CCICP adhère au syndicat du Pays de l'Isle et verse des fonds annuellement pour l'investissement et le fonctionnement de ce syndicat.



Invest : 6 847 €
Fonct : 26 433 €

Suite à la signature de la convention Petites Villes de Demain le 26 février 2021, la Communauté de communes et les communes de Mussidan, Saint-Front-de-Pradoux, Saint-Médard-de-Mussidan, Saint-Laurent-des-Hommes, Campsegret et Eyraud-Crempse-Maurens ont

signé le 18 octobre 2022 la convention cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire avec le Secrétaire général de la Préfecture et le Conseil départemental.

En 2024 nous avons lancé la communication sur l'avantage fiscal « **Denormandie** » qui est alloué dans le cadre d'un investissement locatif qui prend la forme d'une réduction d'impôt sur le revenu. L'aide fiscale porte sur l'**acquisition** et les travaux d'**amélioration** du bien.

Planification/urbanisme

Révision à Modalité allégée n°2 du PLU de St Médard de Mussidan

La communauté de communes a délibéré (prescription 30/05/2024) + bilan concertation du public et arrêt du projet (02/07/2024) en faveur de l'engagement d'une procédure de révision à modalités allégées n°2 du PLU) avec pour objet :

- La création d'une zone à urbaniser à vocation d'activités économiques en vue de l'accueil d'une entreprise spécialisée en clôtures et palissages (induisant la réduction d'une zone A)
- La création au règlement d'un sous-secteur AUai1 où les constructions à usage industriel sont autorisées.

Cette procédure a été abandonnée et le conseil communautaire a retiré les 2 délibérations (prescription + bilan concertation du public et arrêt du projet) pour entamer une éventuelle nouvelle réflexion technique nécessaire (délibération du 18/12/2024).

PLUi-H de la CCICP

Les élus ont participé en 2024 à 5 ateliers animés par l'équipe Deux degrés et 2 par les agents de la CCICP pour une première sensibilisation à l'urbanisme et l'aide à la définition des objectifs poursuivis par notre futur PLUi.

Deux balades urbaines ont complété ces 7 ateliers (une à Villamblard et une sur Mussidan/Campsegret/Maurens) animées par les agents du CAUE.

La communauté de communes a :

- voté par délibération le 02/07/2024 la prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H), tenant lieu de programme local (PLH),
- arrêté les modalités de collaboration avec les communes membres ;
- défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation auprès du public ;
- ouvert la concertation auprès du public (cahier d'observations du public dans chaque commune disponible à compter du 03/07/2024).

Développement économique

La ZAE de Les Lèches est vendue en totalité et le budget annexe clos au 31/12/2024.

Dans le cadre de notre **observatoire du foncier**, nous continuons de travailler avec les communes pour fiabiliser les fichiers fournis par la DDFIP sur les résidences secondaires et locaux vacants.

Une réflexion a été entamée en 2024 pour **Boutique à l'essai / Boutique éphémère**

ACP

L'ACP (Action Collective de Proximité), dispositif proposé par le Conseil régional en complément du dispositif sectoriel d'aides aux TPE, le dispositif est porté par le Pays de l'Isle en Périgord : <https://www.pays-isle-perigord.com/economie/action-collective-de-proximite>.

Taxe sur les friches commerciales

Dans le cadre de petites villes de demain et de l'ORT, les délégués communautaires ont acté la nécessité de dynamiser les principaux centres bourgs afin de permettre la remise en location de bâtiments permettant le développement économique.

La politique de la CCICP tend à une rationalisation des biens immobiliers de son territoire, facilitant ainsi le passage au ZAN (cf. loi Climat et résilience : Zéro Artificialisation Nette), aussi, les élus communautaires ont décidé d'instaurer la taxe sur les friches commerciales par délibération en date du 19 septembre 2022.

Tourisme :

ETE ACTIF

Une convention annuelle est signée avec le Conseil départemental pour la mise en place de ce dispositif du 1^{er} juillet au 31 août. Il s'agit d'un programme d'animations sportives et de loisirs (plongée, paddle, laser game, trottinette électrique, pêche, jeu d'enquête, balades thématiques, pédestres et à vélo). Ces activités sont payantes mais proposées à des tarifs réduits afin de les rendre accessibles au plus grand nombre. Ces activités sont encadrées par des prestataires diplômés.

En 2024, 15 activités sur 11 sites. 262 personnes ont participé soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente.

Le reste à charge pour la CCICP en 2024 a été de 790 €.

L'accueil à l'Office de tourisme a vu sa fréquentation en léger recul par rapport à 2023 : 2.015 contacts

2024	2023	2022	2021
2 015	2 148	1 712	1 557

A Villamblard, le Point Informations Touristiques s'est tenu sous la halle les lundis matins, du 15 juillet au 12 août.

49 contacts ont été enregistrés ; soit une baisse par rapport à 2023 (118 contacts) mais il y avait eu 8 lundis en 2023 dont 1 journée entière.

ANIMATIONS ECO-TOURISTIQUES

L'association des Enfants du Pays de Beleyrne, qui intervient pour le tourisme sur le Villamblardais, a organisé

- 2 balades animées invitant les promeneurs à découvrir les secrets de la tourbière du Laquin à Beleymas et à parcourir les chemins de Montagnac-la-Crempse.

La balade de la tourbière a accueilli 34 personnes.

La balade à Montagnac-la-Crempse n'a accueilli qu'une seule personne, probablement lié à la date tardive.

Les retours des participants ont été positifs.

- 1 escape game au château de Barrière à Villamblard avec des séances en après-midi ou en soirée soit 14 séances en tout.

Comme chaque année, l'escape game au château a remporté un franc succès. Sur les 14 séances proposées, 13 ont pu être réalisées. Au total, 102 personnes se sont prêtées au jeu.

- Deux rendez-vous des producteurs en juillet et août sous la halle de Villamblard

15 producteurs (pour la plupart des habitués) se sont engagés sur les deux dates, implantés pour la plupart sur le territoire de la communauté de communes Isle et Crempse en Périgord.

Pour chaque évènement, un pot d'accueil mettant en valeur les produits locaux (vin, sirop, fraises, pain d'épices...), un stand « Alimentation durable » et un concert ont été proposés aux visiteurs, aux alentours de 200

- L'édition et la diffusion de deux livrets de découverte sur les communes de Villamblard et Beleymas

En 2024, toutes animations confondues, le programme d'animation proposé par l'association a attiré près de 340 personnes.

Sentiers Nature

En octobre 2022, la Communauté de communes a proposé aux communes intéressées de répondre à l'appel à projet « Sentier Nature » proposé par le Céréma et l'Etat dans le cadre du Plan Tourisme Destination France dont l'objectif est de créer ou valoriser 1000 km de sentier à l'échelle nationale - avec des financements pouvant atteindre 80%.

10 communes ont souhaité répondre à cet appel à projet en proposant des sentiers en lien avec les objectifs demandés. Le SMBI, les Enfants du Pays de Beleyrne et le service du tourisme du Conseil départemental ont été associés à ces rencontres. Ce dossier a été accepté en 2023 et nous octroie 80% de subvention pour ce projet.

Invest : 208 345 €

SUB : 166 676 €

Collecte et traitement des déchets ménagers

La collecte et le tri ont été confiés au SMD3. Le SMD3 a décidé d'instaurer la REOM incitative sur le périmètre géographique de son territoire d'intervention à compter du 1^{er} janvier 2023.

Un budget annexe a été créé pour cela ; il est directement géré par le SMD3.

Expérimentation O prévert avec le SMD3

En 2020, suite au projet OPREVERT dont la CCICP a bénéficié, le SMD3 a acquis un broyeur à végétaux et l'a rétrocédé à la Communauté de communes.

Le broyeur est à la disposition de toutes les communes membres.

En 2024, le broyeur a été utilisé sur 57 journées non consécutives, au bénéfice de 9 communes, le SMBI (Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle), et la Communauté de communes en régie.

GEMAPI

La CCICP adhère au syndicat mixte du bassin de l'Isle (SMBI) et verse des fonds annuellement pour l'investissement et le fonctionnement du Syndicat.

Une convention a été signée avec la CAB pour les communes dépendant du bassin Dordogne.

Participation CAB : 347 €

SMBI 2024 : 83 160 €

Invest : 12 172 €

En septembre 2022, les membres du Conseil communautaire ont décidé d'instaurer la taxe GEMAPI et d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 50 000 €.

Voirie

Pour la portion de voie verte sur la commune de Saint-Front-de-Pradoux, l'entretien est à la charge de la Communauté de communes.

Pour les portions de véloroute qui traversent les communes de Saint-Louis-en-l'Isle, Saint-Front-de-Pradoux, Mussidan, Saint-Médard-de-Mussidan et Saint-Laurent-des-Hommes il est précisé que lorsqu'il y aura des travaux à faire sur ces voies partagées de la véloroute chaque commune puisse apporter un fonds de concours de 50% à la CCICP pour la réalisation des travaux.

En 2024 la véloroute voie verte a fait l'objet de travaux de rénovation importants sur toute sa longueur.

L'entretien des passerelles a aussi été assuré par une entreprise de travaux en hauteur.

La politique du logement

22 logements communautaires sur le territoire, répartis de la façon suivante :

- 3 à Mussidan
- 3 à Saint-Front-de-Pradoux
- 2 à Saint-Michel-de-Double
- 3 à Saint-Médard-de-Mussidan
- 2 à Les Lèches
- 1 à Bourgnac
- 8 à Villamblard

Taux de vacance des logements													
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
8.97%	17.2%	15,06%	8%	14%	5%	2%	2%	1%	2%	0%	2%	1%	0%
Admission en non valeur													
2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
3340	6888	1388	1496	5248	0	0	175	0	0	0	0	0	3851

Deux locataires sont en grande difficulté de paiement, l'un d'eux a vu une partie de ses dettes effacées par la banque de France en 2024, néanmoins des procédures d'expulsion sont lancées car les loyers ne sont plus honorés.

Programme local de l'habitat et taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)

Par délibération en date du 19 septembre 2022, les élus communautaires ont adapté le programme local de l'habitat fixant des objectifs stratégiques sur le parc privé, public, les constructions nouvelles et la gestion de l'existant.

Orientation 1 : Favoriser la mixité sociale et générationnelle en diversifiant l'offre de logement

Orientation 2 : Mobiliser et maîtriser le foncier

Orientation 3 : Favoriser l'accès et le maintien des populations dans les logements

Orientation 4 : Répondre aux enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de communes

Orientation 5 : Animer et piloter le PLH

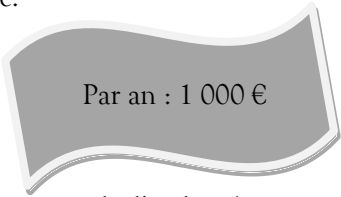
La taxe d'habitation sur les logements vacants a été également instaurée le même jour sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Depuis 2019, la CCICP adhère au nouveau syndicat créé à l'échelon

départemental suite à la fusion des offices HLM de Périgueux et

du département, le SMOLS, et participe

financièrement à son fonctionnement et éventuellement aux investissements.



Par an : 1 000 €

La CCICP bénéficie de l'OPAH (Opération Programmée en faveur de l'Amélioration de l'Habitat) portée par le Pays de l'Isle en Périgord depuis 2016, le dispositif a été reconduit pour 2021-2026.

La protection et la mise en valeur de l'environnement

2 passages d'entretien des PDIPR ont été effectués par l'entreprise AGRI VERT TP, en mai 2024 et septembre 2024, à la charge de la CCICP, représentant 95.7 km à débroussailler.

La CCICP adhère à l'ASE pour la lutte contre les frelons asiatiques et chenilles processionnaires. En 2024, l'adhésion a été reconduite avec une cotisation de 3973 €.

Maisons de services au public d'intérêt communautaire

Les anciens bâtiments de la DDE situés rue du Périgord à Mussidan ont été rénovés pour y installer le siège de la communauté de communes et un espace CONNEXIONS. Le siège a été transféré fin novembre 2019.

En 2024, la salle de réunion à Mussidan a été occupée 2 fois par l'ACCAD AASE (pour ses réunions de services), 10 jours par la Mission Locale pour des formations, par 4 permanences de la CARSAT et par la DGFIP.

A Villamblard, le bâtiment a bénéficié de travaux de rénovation en 2021, il abrite SPE (espace de vie sociale) et l'AIVAP (service d'aide à domicile). La grande salle de réunion est régulièrement mise à disposition pour les associations.

France Services

France Services a ouvert ses portes le 1^{er} janvier 2020.

Les agents France Services de la Communauté de communes ont été formés par les partenaires des services de l'Etat : la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, la Caisse d'Allocations Familiales, Pôle Emploi, la Mutualité Sociale Agricole, le ministère de l'Intérieur, les Finances Publiques, la Justice.

En 2024, les agents de France Services ont répondu à 6441 demandes.

Les principales demandes, au niveau des partenaires nationaux

	2020	2021	2022	2023	2024
Nb demandes	1900	4000	5600	6750	6441
Cartes grises	400	882	1024	1036	914
DGFIP	230	435	496	1441	823
CPAM	190	307	623	611	739
Retraite	175	366	521	573	730

Au niveau des partenaires locaux

Les principales demandes portent sur l'ANAH pour les aides à la rénovation énergétique (Ma Prime Rénov et CEE) ou pour des travaux liés au vieillissement ou handicap, les demandes en ligne de logement social et les complémentaires retraite. Quelques demandes concernant le Conseil départemental pour l'APA et les dispositifs des MDPH.

La plupart des usagers ne sont pas autonomes sur internet et les démarches en ligne, ils ont besoin d'un accompagnement dans les différentes recherches y compris les personnes qui ont une connaissance des bases d'internet.

Un poste informatique est mis à disposition de la population, sa fréquentation augmente, 223 accès, les usagers l'utilisent soit parce qu'ils n'ont pas internet ou pas d'outil informatique à leur domicile ou soit parce qu'ils ont compris comment faire leur démarche mensuelle (actualisation CAF ou Pôle Emploi) et reviennent chaque mois en autonomie.

Un conseiller numérique (SPE) travaille en réseau avec France Services.

Formation du personnel de la CCICP et de ses communes membres

La Communauté de communes participe aux frais pour la mise en œuvre des formations mutualisées « risques professionnels ».

En 2024, le programme de formation s'est poursuivi avec 45 agents formés.

Bâtiments scolaires

La maîtrise d'œuvre pour les 10 écoles est ACTEBA, les entreprises ont été retenues en 2023, les travaux ont continué en 2024.

De nombreux travaux ont été réalisés en dehors du cadre de ces marchés (travaux urgents, mises en sécurité, pannes de chaudière...).

La maîtrise d'œuvre pour les deux écoles : Douville et Montagnac-la-Crempse a été retenue en 2023 : cabinet MARTY, les travaux ont été réalisés en 2024.

A Issac, notre agent a effectué le remplacement des luminaires de la seconde classe de l'école et la vérification et entretien du réseau VMC, classe et restaurant.

Saint Laurent des Hommes : Sécurisation de l'installation électrique de l'école située dans l'ancien bâtiment

Les Lèches : Réparation stores extérieurs des classes à l'école. Sécurisation portail de l'école

Montagnac la Crempse : Aide technique pour un problème d'étanchéité de la chaufferie école et mairie.

Beauregard et Bassac : Interventions dans l'école, réglages de portes, robinets thermostatiques, renforcement et sécurisation de la clôture.

Musée de Mussidan

La CCICP a pris la compétence au 1^{er} octobre 2017 du musée de Mussidan. Le responsable du musée est également chargé d'animer le Mémorial de la Résistance de St Etienne de Puycorbier. L'année 2024, était marquée par les commémorations du 80^e anniversaire de la Libération de la Dordogne dans lesquelles s'est inscrit une partie de la programmation culturelle de ces deux équipements avec notamment une exposition subventionnée et labellisée ainsi que l'inauguration de 3 parcours mémoriels numériques.

La fréquentation du Musée André Voulgre a été de 3042 visiteurs dont 2195 entrées au musée plus 847 personnes ayant participé aux actions de médiation mises en œuvre : conférences, balades patrimoniales, Nuit des musées, Journées du Patrimoine, escape game, ateliers pour les scolaires et le jeune public, circuit numérique patrimonial. Le long travail de régularisation du statut des collections du musée entrepris en 2007 s'est achevé par la validation des dons de 2008 à 2022.

Le Mémorial de la Résistance de St Étienne de Puycorbier voit sa fréquentation augmenter en 2024 par rapport à 2023 avec 6342 visiteurs en s'appuyant sur les Journées du Maquis décalées cette année fin juillet pour correspondre à la date du 80^e anniversaire du massacre constitutif du mémorial."

Enfance, jeunesse et seniors

La capacité de la **crèche** de Mussidan est de 30 enfants. Le médecin référent sante accueil inclusif est Dr Edith LAVISSE depuis 2024.

D'importants travaux liés à l'acoustique ont été réalisés en 2024 ainsi que la dotation de matériel ergonomique pour faciliter le travail des agents.

La capacité de la crèche de Beauregard et Bassac est de 24 enfants et la crèche d'Issac de 16 enfants. La gestion de celles-ci est confiée à l'association les Canailloux.

Le **Relais Petite Enfance** (RPE) intervient aussi sur le territoire de la CDC Isle Double Landais et la partie Gursonnaise de la CDC Montaigne Montravel Gurson. Les matinées d'accueil se déroulent de 9h30 à 11h30 les lundis à Mussidan (bureau du relais derrière la crèche), les mardis à l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, anciennement centre de loisirs, CLSH) et les jeudis à la salle du RDC de la mairie de Villamblard.

En 2024 il y a eu en tout une centaine d'ateliers et sorties d'éveil proposés sur les différents secteurs du territoire du Relais.

Des permanences administratives sont tenues afin d'offrir une information de premier niveau en matière de droit et d'accompagnement des familles dans leur rôle d'employeur. Ces permanences ont lieu les mardis après-midi dans les mairies de Montpon-Ménestérol et de

Moulin Neuf, à la mairie de Villamblard les jeudis (sur RDV) et les autres jours au bureau du Relais (derrière la crèche de Mussidan).

Le **centre de loisirs** de Mussidan a pris la gestion du CAS'ADO en 2022, avec le recrutement d'un nouveau directeur au Centre de loisirs et d'un nouvel animateur au Cas'Ado.

Le centre de loisirs de Montagnac la Crempse est géré par l'association des Enfants du Pays de Beleyme. La fréquentation a été bonne sur les 65 jours d'ouverture :

Chez les 3-5 ans, 18 enfants en moyenne en 2024

Chez les 6-12 ans, 24 enfants en moyenne en 2024

140 familles sont concernées principalement issues de la CCICP.

Le centre de loisirs périscolaire de Maurens est ouvert les mercredis en période scolaire dans les locaux des deux écoles à Maurens. Les personnels communaux sont mis à disposition de la CCICP pour l'organisation de ce service.

La Convention Territoriale Globale (CTG)

Portée par la Communauté de communes en collaboration avec la CAF, la CTG consiste à mobiliser les partenaires du territoire dans une dynamique de projet sur des champs d'intervention partagée : l'enfance, la jeunesse, le soutien à la parentalité, les seniors, l'animation locale, le logement, l'accès aux droits.

La CTG remplace le contrat Enfance Jeunesse et permet de répondre par de nouvelles actions à des besoins repérés sur le territoire de la CCICP. La convention est signée pour 5 ans du 01/01/2021 au 31/12/2025.

En 2024 les ateliers en intelligence collective ont permis de faire émerger un collectif de travail pour l'organisation d'une journée parentalité.

Nous avons fait appel à un partenaire extérieur pour ce travail, nous avons travaillé en petit groupe, mélangé les 60 participants et brainstormé tous ensemble. La forme était un peu innovante sortant de la réunion classique.

Nous inviterons le 6 septembre 2025 les familles de la communauté de communes Isle et Crempse à découvrir des associations, des pratiques, des référents institutionnels sur les sujets de l'enfance, l'adolescence et plus généralement la famille

C'est aussi de permettre la rencontre des professionnels intéressés par cette action

Tout cela autour de stands, conférences, animations, ateliers

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

On dénombre 2 386 installations sur le territoire du Mussidanais. La périodicité des contrôles est de **6 ans**. Un contrat de prestation de service a été conclu avec SUEZ jusqu'en 2027.

Sur le Villamblardais, une délégation de service public a été faite à la SAUR jusqu'en 2027. On dénombre 2 459 installations.

Un **groupement de vidanges** des fosses et bacs dégraisseurs est proposé aux habitants de la communauté. La SARL ANGIBAUD assure cette prestation jusqu'en mars 2026.

Aménagement numérique

La CCICP adhère au Syndicat Mixte

Périgord Numérique (SMPN) et verse des fonds

Fonct : 17 640 €

Invest : 80 994 €

annuellement pour l'investissement et le fonctionnement de l'aménagement départemental.
2022-2025 : participation de la CCICP à hauteur de 80 994 €/an pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire.

PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE PICS

Après avoir travaillé de mai à septembre 2023 avec les élus et secrétaires de mairie des 25 communes sur les questions à se poser, sur les documents nécessaires à cette démarche, sur les ressources à mobiliser,

De nombreux ateliers et brainstorming ont été utiles à tous : en cas de crise nous aurions déjà quelques pistes pour répondre au plus urgent. Bien sûr on ne peut pas tout prévoir surtout en cas d'événement de grave ampleur, notre démarche se veut une **première ébauche de gestion de crise à l'échelle de l'intercommunalité**.

Nous avons décidé collectivement d'initier ce travail par délibération en date du 25 août 2022.

Les communes se sont aussi attaquées à ce chantier pour rédiger leur **plan communal de sauvegarde** (PCS). Leurs plans sont toujours en cours de finalisation.

Un **document d'information communal sur les risques majeurs** (DICRIM) mutualisé a été rédigé et est à leur disposition si elles souhaitent le diffuser à la population.

Nous avons en 2024 organisé un **exercice** à taille réelle avec le concours de Laurent GODIER, expert rémunéré pour nous accompagner, à Eyraud Crempse Maurens le 19 octobre 2024.

Nous avons informé leur population grâce à un **flyer distribué dans toutes les boîtes aux lettres** et sollicité pour certains leur concours pour cet exercice. **Plus de 70 participants à l'exercice :**

- Conseil municipal : 20
- Employés commune : 8
- Conseillers communautaires : 6 (dont Mme la Présidente),
- Employés com-com : 3
 - Bénévoles : 33
 - Dont 1 médecin et 3 infirmières
 - Dont 1 traductrice
- Animation 1 DIREX et 1 Diranim PCC

Nous avons recueilli **leurs retours à chaud** et évalué cet exercice. L'essaimage de cette expérience à nos 24 autres communes en lien avec l'AMF et le CNFPT (formation action) est prévue en 2025.

Trophée de la RESILIENCE

Depuis 3 ans nous obtenons une subvention dans le cadre de la journée de la résilience.

En octobre 2024, Marin LASSALLE, directeur de cabinet de Monsieur le Préfet est venu remettre le Trophée territorial de la résilience lors du retour d'expérience de notre exercice de crise à Maurens

Depuis 2022 nous sommes labellisés **journée de la résilience** pour nos événements :

- Soirées les gestes qui sauvent dans les communes fin 2022 et fin 2023
- Formations PSC1
- Mutualisation des plans de sauvegarde

En 2024 nous avons organisé aussi des soirées les gestes qui sauvent spéciale PETITE ENFANCE (octobre novembre sur 5 dates)

Communication

Les gestes qui sauvent

Un flyer a été envoyé dans tous les centres de loisirs, crèches, RPE, médiathèques, mairies.

Ces formations ont été organisées pour former les familles et les professionnels de la petite enfance :

Dates	Lieu
22/10/2024	Crèche d'Issac
29/10/2024	Centre de loisirs de Mussidan
05/11/2024	Salle des fêtes de MAURENS
12/11/2024	Bibliothèque de Mussidan
19/11/2024	Crèche de Mussidan

Formation PSC1

Entre février et mars 2024, 45 personnes ont pu être formées dans la continuité sur une journée à la formation Prévention et secours civiques de niveau 1. Le coût de cette formation a été pris en charge par les communes et la communauté de communes.

Panneau Pocket

Cette application d'informations et d'alertes a équipé plus de 9700 collectivités. Elle permet de transmettre des informations aux citoyens : téléchargé cette application sur smartphone. La population reçoit en temps réel les actualités du territoire. Les élus ont souhaité souscrire à l'abonnement, la CCICP a pris en charge pour le compte de ses communes membres l'adhésion annuelle dès 2022.

Adhésion annuelle

2 814 € TTC

Développement durable

En 2019, la Communauté de communes a lancé son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

- Axe 1. Gérer durablement les **ressources du territoire**
- Axe 2. Développer les **EnR1** à l'échelle du territoire
- Axe 3. Réduire les impacts liés au **bâtiment**
- Axe 4. Adopter une **mobilité durable**
- Axe 5. Inscrire le territoire dans la **transition énergétique**

Le **bilan à mi-parcours** a été réalisé grâce au bureau d'études AERE en 2024 dont une partie mutualisée avec les ateliers liés au lancement de l'élaboration du PLUi. A mi-parcours, l'avancement du PCAET de la CCICP est jugé globalement **satisfaisant**

A mi-parcours, **64% des actions** du PCAET de la CCICP **sont avancées**, **18% initiées** et **18% non engagées**. La majorité des actions du PCAET étant permanentes, aucune action n'est terminée. Toutes les actions de l'axe 1 sont au niveau avancé, il s'agit d'un axe multi-acteurs où les acteurs de l'agriculture, de l'alimentation, de la forêt ou des ressources aquatiques **mènent des actions liées au PCAET dans le cadre de leurs missions quotidiennes**. Les actions de l'axe 2 sont toutes au moins initiées. L'axe 3 comprend trois actions dont deux non engagées à mi-parcours de la démarche. Dans les axes 4 et 5, la plupart des actions sont au stade avancé.

Parmi les freins majeurs rencontrés dans au moins quatre axes du PCAET figurent :

- le **manque de sensibilisation et d'acceptabilité** (25%) : priorisation d'autres actions ou compétences au détriment de certaines actions du PCAET, population peu sensibilisée à la gestion forestière, projets EnR...
- les **freins liés aux caractéristiques physiques ou socio-économique du territoire** (21%) surtout dans l'axe 4 : morcellement forestier, bassins de vie éloignés, manque de voies protégées et d'aires de covoiturage...

Dans les freins intermédiaires, rencontrés dans au moins 3 axes du PCAET figurent :

- les freins liés à la **législation, la réglementation et l'administratif** (14%) : démarches administratives longues pour les projets EnR et projets de rénovation, aides complexes...
 - le **manque de moyens financiers** (12%) : coût de l'énergie, inflation, projets onéreux (DFCI, modernisation de l'éclairage public, rénovation globale de logement...)
 - le **manque de communication** (12%) : sur la démarche PCAET au global et sur les dispositifs existants
 - Le **problème de coordination avec les acteurs locaux** (12%) : manque de continuité dans l'implication des acteurs, acteur non mobilisé ni mandaté.
- Enfin, le **manque de ressources humaines** (4%) constitue un frein annexe à la mise en œuvre du PCAET. Cela limite les échanges réguliers avec les acteurs et par conséquent retarde les projets, empêche la recherche de dispositifs d'aides par la collectivité, et a un impact sur la communication.

Le partage ma maison

Pour promouvoir le lancement du dispositif de **cohabitation intergénérationnelle** sur le territoire de la CCICP, nous avons organisé en lien avec COHABILIS, L'AGIRC-ARRCO, la Carsat, la MSA, et le service civique solidarité seniors un ciné débat avec la projection du film « L'étudiante et Monsieur Henri » avec en tête d'affiche Claude Brasseur à Mussidan, un senior a proposé de partager sa maison.

Aide à l'achat de vélo électriques

Les élus ont décidé d'accorder une aide de 150 euros pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) acheté neuf ou d'occasion chez un professionnel en Dordogne par délibération du 20 mai 2024. (sous réserve d'un revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 15 400 €), en 2024 3 vélos ont été financés.

Syndicat Mixte Ouverte de Défense des Forêts Contre les Incendies (SMODFCI)

Afin de tenir compte des enjeux dans les domaines de la Défense de la Forêt et les Incendies (DFCI) et la desserte forestière, les services départementaux ont décidé de créer un syndicat mixte ouvert d'ampleur départementale le SMODFCI24.

En 2019, la CCICP s'est dotée de la compétence DFCI afin de pouvoir adhérer au SMO pour l'ensemble de ses communes.



19 985,68 €

Agriculture

En mars 2021, La Communauté de communes a signé la Charte de partenariat pour le Projet Alimentaire Territorial (PAT) porté par le Pays de l'Isle en Périgord, le PAT a pour objectif de favoriser une agriculture de proximité au service de la population locale et de qualité. La charte décrit la méthodologie de travail.

Dans le cadre du plan alimentaire territorial (PAT) une réunion a été organisée le 25 novembre 2024 à Bourgnac pour partager les bonnes pratiques et valoriser les savoir-faire des cantines, Agrobio était également présent.

En octobre 2021, la CCICP a signé une convention avec la chambre d'agriculture « dynamiser la transmission et l'installation d'exploitations agricoles sur Isle et Crempse ». Cette convention d'une durée de 3 ans (2022-2024) a pour objectif de faciliter les installations ou les reprise.

Actions en faveur du sport dans le cadre de la convention départementale

Une collaboration avec le Conseil Départemental en faveur du sport auprès des enfants de primaire est menée (école des sports) à Issac, elle s'est poursuivie en 2024.

La convention culturelle avec le Département

Comme chaque année, la CCICP signe avec le Conseil départemental, une convention culturelle, en 2023, le montant alloué par le département a été de 12 400 € en faveur d'actions culturelles menées par 4 associations réparties de la façon suivante :

Associations	Participation CD24	Participation CCICP
La Doublerie	500 €	650 €
Amis du musée	350 €	350 €
Cédelart	150 €	150 €
Chantemonde	300 €	300 €

Loi « Engagements et Proximité » / Conférences des Maires

Parue au Journal Officiel le 27 décembre 2019, la loi "engagement et proximité" entend recentrer les élus locaux au cœur de notre démocratie et l'exercice des mandats locaux au sein des intercommunalités se voit renforcé par l'émergence du pacte de gouvernance.

Le recours au pacte de gouvernance n'est pas obligatoire, mais les élus de la Communauté de communes ont souhaité l'adopter par délibération le 6 octobre 2020.

Il permet ainsi, depuis son instauration, d'associer encore davantage les élus municipaux au fonctionnement intercommunal de la gouvernance de l'EPCI.

La deuxième mesure phare de la loi « engagement et proximité » est l'instauration de la Conférence des maires. Etant donné, que le bureau de la Communauté de communes n'est pas composé de tous les maires, la Conférence des Maires a été instaurée au moment de l'approbation du Pacte de gouvernance en octobre 2020. Elle s'est réunie **2 fois en 2024**, il a été abordé les thématiques suivantes : la définition des ZAEnR (zones d'accélération des énergies renouvelables) et la proposition de travailler ensemble la qualité de l'air des établissements accueillant des enfants.

Les chemins ruraux

Beauregard et Bassac, Bourgnac, Douville, Eglise Neuve d'Issac, St Hilaire d'Estissac, St Jean d'Estissac, St Laurent des Hommes et St Martin des Combes ont décidé de recenser les chemins ruraux sur leur territoire et ont désigné par arrêté du 19/07/2024 un commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique mutualisée, approuvée par délibération communautaire du 02/07/2024 et ordonnée, par arrêté du 22/07/2024 de Mme la Présidente de la Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord (CCICP).

Cette enquête publique s'est déroulée du 19/08/2024 au 11/10/2024 inclus, soit durant 54 jours consécutifs. La CCICP a coordonné l'ensemble de ce travail mené par notre stagiaire en cartographie entre mai et juillet 2024.

Peu de retours ont été enregistrés suite à cette enquête publique et les communes doivent délibérer sur le tableau de recensement définitif de leurs chemins ruraux en 2025.

La définition des ZAEnR (zones d'accélération des énergies renouvelables)

Les 25 communes ont décidé conjointement de se lancer dans cette définition.

Les données à notre disposition en 2023 ne nous permettaient pas d'apporter un regard éclairé et objectif sur une question fort complexe à traiter... Pour autant, les élus ont décidé de faire le tri dans les données...

Proposition de travail collectif avec toutes les communes

Cartographies produites sur QGIS par la CDC

- Grâce aux DP déposées en communes des panneaux photovoltaïques, zonage de tous les toits déjà couverts et en projet
- Réseaux de chaleur existant et en projet

Cartographies existantes (potentiel solaire) :

- Zoner les grandes toitures (> 4 M. KWh/an)
- Zoner les parkings > 1 500 m²

Cartographies existantes (enjeux) :

1. Délimiter les zones natura 2000 et znief II
2. Délimiter les zones de présomption de prescriptions archéologiques (ZPPA)
3. Délimiter les zones protégées monuments historiques

Concertation commune à tous :

1. **Réunion débat** sur l'agrivoltaïsme à destination des agriculteurs (février 2024)

Une 20aine de personnes a participé à cette réunion riche en débats.

La majorité des communes de la CCICP ont délibéré début 2024 et/ou fin 2024 (pour la seconde vague de définition).

Plusieurs investisseurs sont intéressés par des projets sur nos communes.

La Formation des élus

Les élus du territoire (sauf la commune de St Hilaire d'Estissac et de St Martin l'Astier) ont convenu de mutualiser l'obligation de formation à l'échelle des communes et de la Communauté de communes. L'accompagnement des formations se poursuit avec PROXIMA, une formation s'est tenue à Villamblard en septembre 2024 sur **BIEN COMMUNIQUER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**.

Comme précédemment, la formation a réuni une 10aine d'élus.

Solidarité

Les élus ont souhaité apporter un soutien exceptionnel de 3 000 € à l'association de protection civile soutenue par les maires de France : le cyclone tropical Chido a durement frappé Mayotte le 14 décembre 2024.

Divers

La CCICP prend à sa charge les cotisations à l'**ATD** pour de nombreux services (RGPD, marchés publics, assistance juridique et architecturale, **PÉRIGÉO**), à la SAFER pour VIGIFONCIER, et au **SDE24** pour le Paquet Energies.

Un site internet a été réalisé en interne <https://isle-et-crempse-en-perigord.fr> en 2019, il est mis à jour très régulièrement par les agents et les services de la CCICP.

Les grands axes du **schéma de mutualisation** ont été rédigés en 2017 (ressources humaines, communication, éclairage public et commande publique) et soumis aux communes de l'EPCI : le rapport de mutualisation est validé annuellement par les membres du Conseil communautaire, il complète le présent rapport.